

dire pas partie de l'église. L'église, vaste, claire, d'une simplicité militaire (fig. 1277), a sa nef et ses bas-côtés, puis son autel; les bas-côtés sont sur-

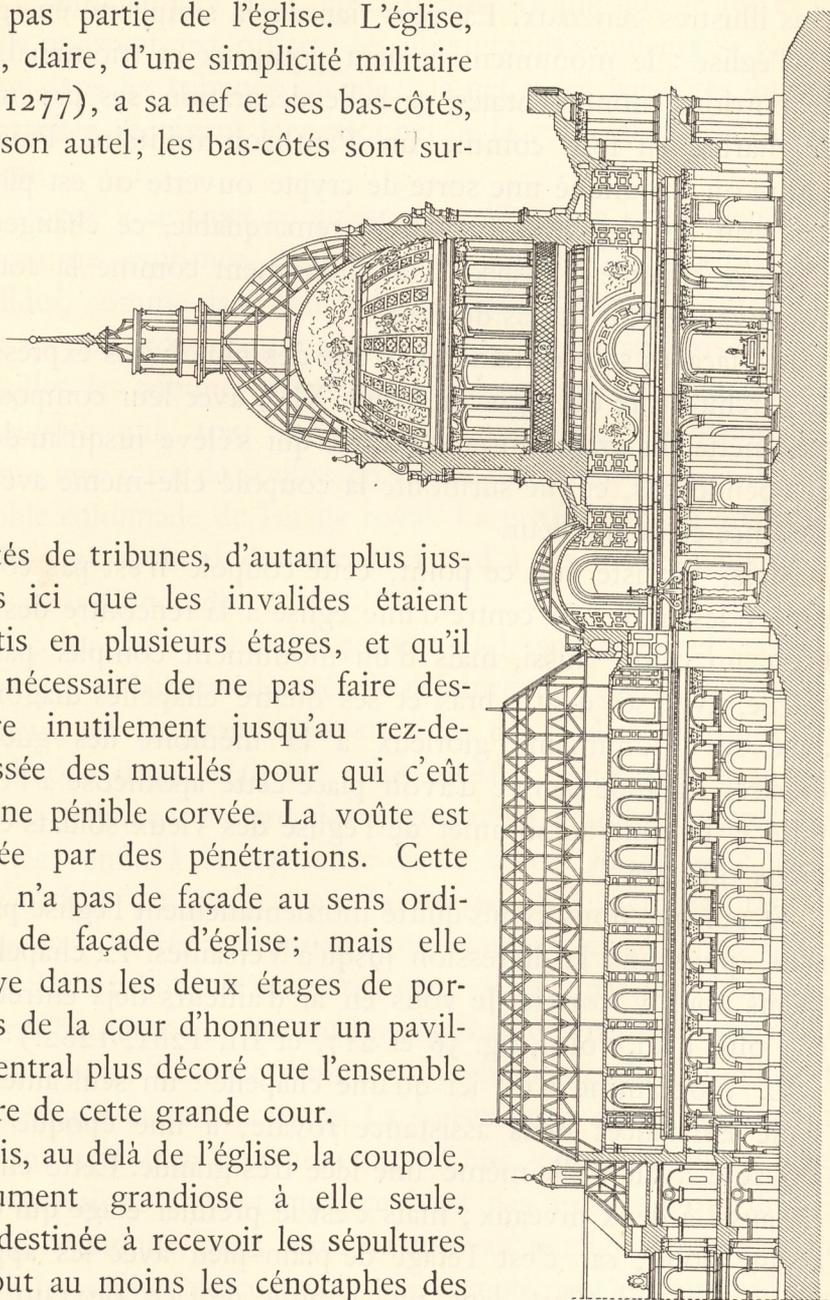


Fig. 1277. — Nef de l'église des Invalides, à Paris.

montés de tribunes, d'autant plus justifiées ici que les invalides étaient répartis en plusieurs étages, et qu'il était nécessaire de ne pas faire descendre inutilement jusqu'au rez-de-chaussée des mutilés pour qui c'eût été une pénible corvée. La voûte est éclairée par des pénétrations. Cette église n'a pas de façade au sens ordinaire de façade d'église; mais elle motive dans les deux étages de portiques de la cour d'honneur un pavillon central plus décoré que l'ensemble austère de cette grande cour.

Puis, au delà de l'église, la coupole, monument grandiose à elle seule, était destinée à recevoir les sépultures ou tout au moins les cénotaphes des